

LA BIOMASSE FORESTIÈRE SUR LA PENTE ASCENDANTE PLUS AUCUNE RAISON DE CHAUFFER AU MAZOUT

Par Yanick Poisson

Après avoir connu quelques ratés à son arrivée au pays à cause notamment d'un manque d'expertise, le chauffage à la biomasse forestière connaît une croissance soutenue un peu partout au Québec. Grâce aux programmes d'aide en vigueur et à ses avantages intrinsèques, cette énergie propre à base de résidus forestiers est choisie par de plus en plus d'entreprises et d'établissements, surtout celles et ceux qui ont recours aux énergies fossiles tel le mazout.

« L'accès à d'importantes subventions, combiné au bas prix de la matière première, fait en sorte qu'il est actuellement possible pour une entreprise qui carbure au mazout de rentabiliser un passage vers la biomasse en seulement deux ou trois ans. Ça permet de réaliser des économies importantes et d'opter pour un combustible beaucoup plus vert », explique Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice de Vision Biomasse Québec.

Fondé en 2015, Vision Biomasse Québec est un regroupement d'organisations provenant des milieux coopératifs et municipaux ainsi que du milieu des affaires, de l'environnement et du développement rural. Ces organisations ont choisi de s'unir avec un objectif commun, celui de promouvoir une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière au Québec. L'organisme réalise des activités de communication et de sensibilisation tout en prenant part aux démarches gouvernementales de consultation sur l'énergie et la forêt. Vision Biomasse Québec dirige les entreprises qui voudraient changer pour le chauffage à la biomasse vers les services d'accompagnement appropriés. On souhaite les aider à obtenir les subventions qui leur permettront de financer l'achat de chaudières et répondre à leurs questions sur l'efficacité et la fiabilité de ce créneau énergétique.

« Il y a encore une mauvaise connaissance de la biomasse au Québec, et c'est notre rôle de vulgariser cette technologie et de démocratiser sa saine utilisation. Les bienfaits tant pour les entreprises que pour l'environnement sont énormes. Le Québec a un potentiel immense de production de biomasse, ce qui fait qu'en plus de produire moins de gaz à effet de serre, il permet un circuit court d'approvisionnement. On peut prendre le carburant ici plutôt que l'importer d'ailleurs, ce qui a aussi un impact sur la balance commerciale de la province », précise Mme Rancourt.

L'objectif de Vision Biomasse Québec d'ici l'année 2025 est que le créneau énergétique de la biomasse produise 4000 GWh d'énergie et qu'il soit à l'origine de 3600 emplois permanents et de 12 500 emplois temporaires ou indirects. On souhaite pouvoir valoriser un million de tonnes de matière première par année, ce qui remplacerait au bas mot 400 millions de litres de combustible fossile annuellement. L'atteinte de ce but permettrait



d'améliorer de 225 millions de dollars par année la balance commerciale du Québec en plus de réduire l'effet du transport de la matière première.

Des subventions allant de 50 % à 75 %

La qualité et la stabilité de la biomasse ainsi que la performance des équipements de biomasse ont crû de façon importante au cours des dernières années, ce qui a eu pour effet de donner confiance aux entrepreneurs québécois. La subvention pour l'achat de la machinerie, qui peut atteindre 75 %, a également été un incitatif de taille pour entreprendre ce virage vert. La taxe fédérale du carbone, qui va atteindre 170 \$ la tonne de CO₂ d'ici l'année 2030, incite les consommateurs d'énergies fossiles à chercher des solutions de recharge propres, notamment la biomasse forestière résiduelle.

La biométhanisation : un impact carbonégatif

En tête de liste des options pour combattre les changements climatiques, on retrouve la biométhanisation.



méthanisation, un procédé qui consiste à transformer les déchets en un carburant ayant un impact carbonégatif et un fertilisant de haute qualité.

Malheureusement, la conjoncture fait en sorte que le coût de l'énergie est relativement bas au Québec et qu'une réglementation sévère limite de façon importante la démocratisation du créneau énergétique. De ce fait, on se retrouve actuellement une cinquantaine d'années derrière l'Europe en matière de biométhanisation.

« C'est une source d'énergie qui n'est pourtant pas nouvelle, s'interroge Stéphane Guay, spécialiste en biométhanisation chez Génétique; il est difficile de comprendre pourquoi au Québec il n'est pas autorisé d'en faire à moins de 500 mètres d'une résidence, alors qu'en Europe, c'est permis à 30 mètres d'un hôpital. »

Selon le spécialiste, le Québec et la planète tout entière gagneraient à permettre et à encourager la biométhanisation, surtout en milieu agricole. En effet, les activités agricoles sont à l'origine de 10 millions de tonnes de gaz à effet de serre chaque année, ce qui représente un sixième de la production canadienne totale.

« Le méthane génère 22 fois plus de gaz à effet de serre que le gaz carbonique. Le fait d'épandre du lisier est hautement nocif pour la planète, et c'est pourtant quelque chose de facile à régler. C'est un gros morceau, et ce serait un pas important dans l'amélioration du bilan », suggère M. Guay.

Malheureusement, pour toutes sortes de raisons, il semble que les différents paliers de gouvernement tardent à favoriser la biométhanisation. On préfère opter pour des avenues plus séduisantes, comme des subventions pour l'électrification du transport, qui peuvent dépasser 500 \$ par tonne de gaz à effet de serre réduite.

« Un peu partout ailleurs, les gouvernements ont favorisé la biométhanisation puisqu'il s'agit d'une avenue très efficace pour lutter contre les changements climatiques. Si on ne donnait que 100 \$ par tonne pour les projets dans ce créneau, on verrait la création de petites unités un peu partout, et c'est notre planète qui en serait la grande gagnante », statue M. Guay.

Pour l'instant, le gouvernement a choisi de soutenir davantage les projets municipaux de biométhanisation, comme celui de Saint-Hyacinthe, qui fonctionne très bien et ceux de Warwick et Victoriaville, au Centre-du-Québec, pour lesquels on prévoit un avenir prometteur. ■

Vision Biomasse Québec
70, avenue de Salaberry, bureau 207
Québec (Québec) G1R 2T9
418 999-5121